

Réseau de Fermes Ressources

Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales

Systeme de production plantes aromatiques seches en montagne et en conversion à l'Agriculture Biologique (A.B.) et élevage d'ovins A.B.

David Galland
Les Massots
05700 Sigottier



Le producteur

1. Présentation du producteur

David Galland n'est pas issu d'une famille d'agriculteurs, mais c'est très tôt dans sa jeunesse, en travaillant comme ouvrier agricole que l'envie d'une installation agricole est apparue. Après un BTS productions végétales, il s'installe en 1995, hors cadre familial donc, en plaine sur 80 ha à Fuveau (Bouches-du-Rhône). Il loue l'intégralité des terres.

Sur l'exploitation située en zone périurbaine, David Galland produit des légumes de plein champ (Pommes de Terre, Tomates conserve), des grandes cultures et des semences de Maïs et Tournesol. Sur cette exploitation, il embauche un salarié à plein temps.

La demande en légumes de plein champ et en multiplication de semences fluctuante ce qui incite David Galland à diversifier son activité en créant un atelier de production de PPAM. En 2001, il lance la production sur 8 ha (Thym, Sarriette, Romarin, Origan). Les productions de plantes aromatiques, estime-t-il, lui amènent une meilleure visibilité à moyens termes, dans la mesure où son unique revenu est issu de l'agriculture. D'autre part, le manque de stabilité en termes de foncier, en zone périurbaine, motive David Galland à acheter une exploitation pour pérenniser son activité.

Par le biais de la SAFER, il acquiert en septembre 2008 une ferme comprenant 40 ha de parcours et 30 ha de terre cultivables dont 18 ha irrigables à Sigottier dans les Hautes-Alpes. En 2009,

il démarre l'atelier Ovins. Le troupeau de 100 mères au démarrage, en compte aujourd'hui 300. Les fourrages sont intégralement produits sur l'exploitation et les effluents d'élevage sont complètement réutilisés.

David Galland avait depuis longtemps l'envie de passer l'ensemble de l'exploitation en Bio dans un souci de réduire son impact sur le milieu naturel. Il envisage ce changement de pratiques comme faisant partie d'une réflexion globale. L'environnement préservé de la ferme de Sigottier ainsi que le contexte pédoclimatique répondant moins à l'intensification que sur son ancienne exploitation renforcent aussi cette volonté. Les rendements inférieurs en bio sont compensés par une diminution importante de la consommation d'intrants. Il souhaite aussi réduire sa dépendance face à ses derniers.

David Galland rappelle l'importance de correctement mûrir le projet de conversion et de raisonner de tels changements de pratiques afin de conserver un niveau soutenable de rentabilité économique.

La conversion de l'exploitation est amorcée en 2013. Sur l'atelier PPAM, 1,5 ha sont aujourd'hui en troisième et dernière année de conversion, 1 ha a été directement installé en Bio. La conversion de l'atelier ovin est actuellement achevée, les délais étant plus courts (6 mois pour le cheptel et deux ans pour les productions végétales liées à l'atelier).

Comparativement aux revenus de l'atelier élevage, les revenus de l'atelier de diversification PPAM restent secondaires.

David Galland est administrateur de la COPAMIVAR, où il coordonne la commission technique, il est aussi administrateur du CRIEPPAM.

2. Chronologie de l'installation

- **1995** : Installation hors cadre familial, en location, à Fuveau (13).
- **2001** : Démarrage de l'atelier PPAM sur 8 ha : Thym, Sarriette, Origan, et Romarin.
- **2001** : Adhésion à la Copamivar.

- **2008** : Déménagement de l'exploitation vers Sigottier (05).
- **2009** : Abandon de la culture du Romarin en raison de températures trop faibles.
- **2009** : Démarrage de l'atelier Ovin.

- **2013** : Amorce de la conversion à l'Agriculture Biologique de l'ensemble de l'exploitation.
- **2015** : Fin de la période de conversion de l'atelier Ovins.
- **2015** : Plantation d'un ha supplémentaire en PPAM en A.B.
- **2016** : Fin de la période de conversion de l'atelier PPAM.

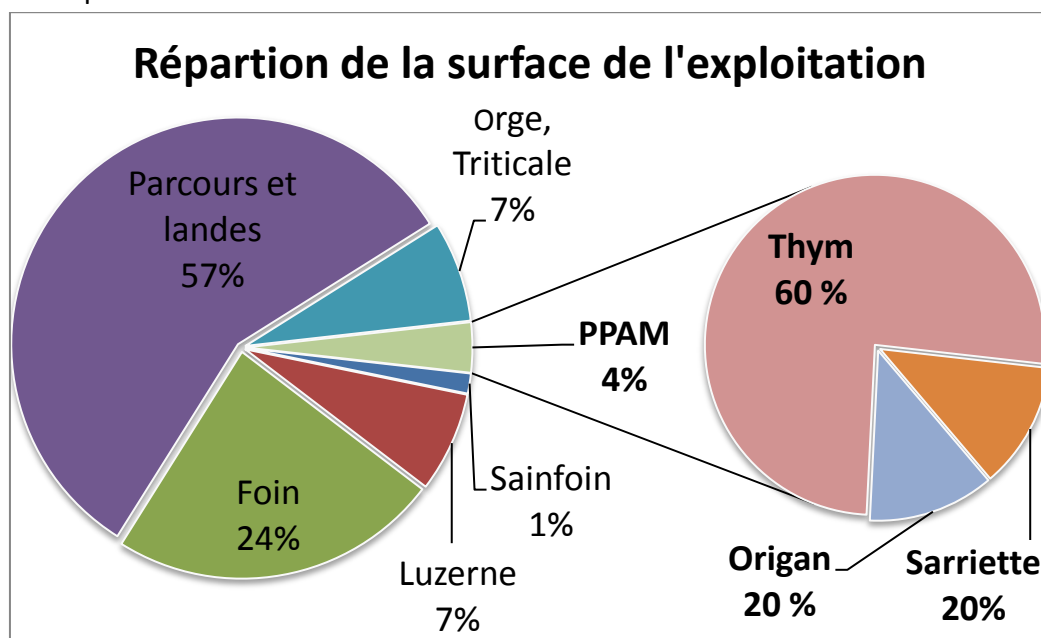
L'exploitation

Situation géographique : L'exploitation est située en zone de montagne sèche, à Sigottier (05). La surface totale est de 70 ha, dont 40 ha de landes et parcours. L'altitude est d'environ 750 m. La pluviométrie annuelle normale se situe autour de 850 mm.

Type de sol : Argilo-calcaire, pourvu en K_2O mais faiblement en P_2O_5 . Beaucoup de pierres. Terre lourde nécessitant un gros effort de traction. Les sols sont néanmoins portants et présentent une bonne tenue à la sécheresse.

L'assolement : 70 ha de surface soit :

- 2,5ha de PPAM
 - 1,9 ha de Thym
 - 0,3 ha d'Origan
 - 0,3 ha de Sarriette
- 5 ha de Luzerne (3 coupes, irriguée).
- 5 ha de céréales (3 d'Orge et 2 de Triticale).
- 1 ha de Sainfoin.
- 16,5 ha de fourrage (Mélange graminées /légumineuses : Trèfle, Lotier, Luzerne, Ray-grass, Dactyle, Fétuque...)
- 40 ha de parcours et landes.



Main d'œuvre

David Galland n'embauche pas de salarié à plein temps. Un salarié saisonnier vient cependant régulièrement dans l'année pour l'assister sur le désherbage et la plantation des plantes aromatiques (environs 140 heures/an). David Galland sollicite parfois la main d'œuvre familiale pour l'appuyer sur certaines périodes d'activité intense. Ces heures sont difficilement comptabilisables.

L'atelier élevage

L'atelier Ovin est très consommateur en main-d'œuvre, les soins et déplacements sont quotidiens. Environ 250 agneaux sont produits chaque année. 80% sont vendus en direct, l'activité de découpe est en GIE. Les activités de transformation et de commercialisation sont très chronophages mais permettent une meilleure valorisation. Le reste est vendu via une coopérative de la région, apportant assistance technique et vétérinaire. Le troupeau peut pâturer les parcelles d'aromatiques en fin de campagne si la météo le permet. David Galland signale que le risque prédation lié au loup dans la région implique que les bêtes doivent être systématiquement parquées de jour comme de nuit. Si des mesures de compensation existent, il n'en reste pas moins une forte surcharge de travail et un impact moral important.

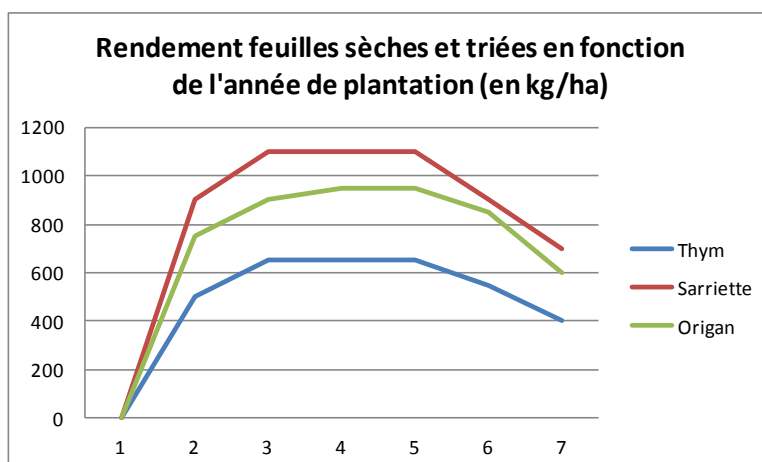
La production de plantes aromatiques (campagne 2014)

1. Les productions

Productions	Surface en A.B.	Rendement/ha Feuilles sèche	Prix de vente conversion (€/kg)	Prix de vente en Bio (€/kg)	Transformation hors séchage/battage
THYM	1,9 ha	500-600 kg/ha	5 à 6	9 à 10	Feuilles sèches : 100% Copamivar
SARRIETTE	0,3 ha	900-1200 kg/ha	3 à 4	5 à 6	Feuilles sèches : 100% Copamivar
ORIGAN	0,3 ha	800 à 1000 kg/ha	5 à 6	7 à 9	Feuilles sèches : 100% Copamivar

Production de plantes aromatiques sur l'exploitation de David Galland

Les rendements et prix sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon les années. Les prix de vente conversion correspondent aux prix du produit vendu en conventionnel. Les rendements sont **en Bio et en pleine production**, c'est-à-dire entre la seconde et la sixième année de plantation.



2. Calendrier des travaux

	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
Ovin												
Céréales							Moissons		Semis			
Fourrage												
Atelier PPAM												
Préparation du sol												
Plantation												
Fertilisation												
Désherbage												
Récolte THYM												
Récolte ORIGAN												
Récolte SARRIETTE												

Calendrier des travaux sur l'exploitation de David Galland

Spécificités de l'itinéraire technique en plantes aromatiques

1. Préparation du sol et Fertilisation avant plantation

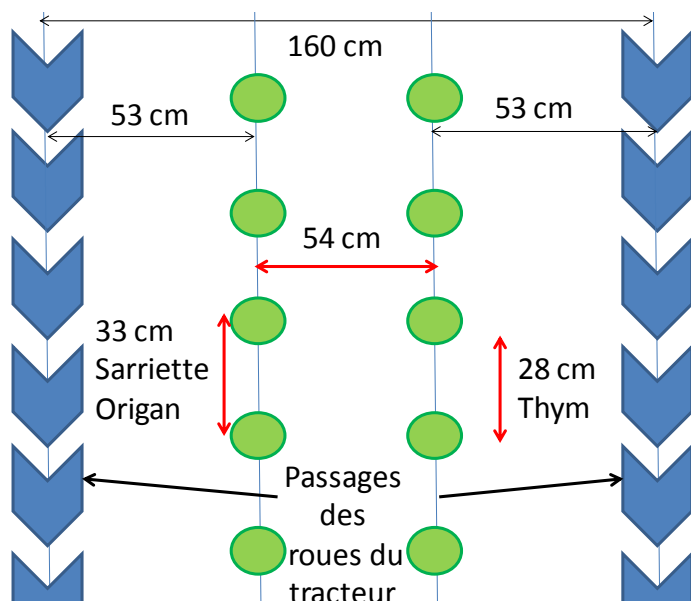
En Septembre, 10 tonnes/ha de fumier d'ovin sont apportées (1h/ha) bien composté (plus d'un an). A la suite de quoi, il effectue un labour à 20 cm. Après ressuyage, il effectue deux passages de griffon, puis un ou deux passages de herse rotative afin d'affiner le lit de plantation.

David Galland insiste sur le fait qu'il est nécessaire de toujours travailler en conditions sèches, afin d'éviter de compacter le sol.

2. Plantation

David Galland privilégie la plantation de printemps. 3 personnes pendant deux jours sont nécessaires (60 h/ha) pour planter 44 000 plants mini mottes par ha (8 cts/plant soit 3400 € / ha). Les mini-mottes sont plantées en planche de deux rangs (54 cm de largeur de planche et d'écart de largeur de roue). Sur le rang, le Thym est espacé de 28 cm et 33 cm pour Sarriette et Origan.

Les plants sont directement irrigués après plantation et doivent impérativement restés en conditions humides les 20 premiers jours après l'implantation.



3. Entretien et Désherbage

A la reprise de végétation, David Galland passe son semoir pour l'« effet herse étrille ». Il apporte par la suite, 200 kg d'engrais « 10-0-0 » d'origine organique (sang et farine de plumes). La parcelle est ensuite binée (6 h de tracteur en 3 passages par hectare) puis piochée à la main (50 h par hectare).

4. Irrigation

En fonction des années, l'irrigation est plus ou moins soutenue. En moyenne, David Galland considère que sont nécessaires au moins 4 apports de 40 mm chacun durant l'été. Les apports sont effectués au moyen d'une « couverture intégrale », un système d'irrigation dans lequel, les asperseurs sont présents pendant toute la saison sur les 2,5 ha de culture.

5. Séchage/ Battage

Le séchage des PA est effectué sur deux cases de 20 et 30 m² sur caillebotis autoconstruites (1500 € de matériel et 80 h de main d'œuvre) associées à une ventilation et un réchauffage au gasoil (5000 €). On compte 3 heures de mise en séchoir et 3 heures de surveillance. La majorité de l'humidité doit être perdue rapidement après la récolte afin de préserver la qualité du produit. De la même manière, le réchauffage ne doit pas excéder 40°C.

Le battage nécessite deux personnes pendant trois heures.



6. Spécificité de l'itinéraire par culture

Thym :

- Mars/Avril : apport de 400 kg/ha de « 10-0-0 » suivi de binage + piochage à la main.
- **Une seule coupe annuelle** est désormais pratiquée **fin Mai début Juin** afin de favoriser la reprise de végétation en sortie d'hiver
- Séchage/ Battage en Juin.
- Juillet : passage de la bineuse pour couper l'herbe et limiter les pertes en eau remontées capillaires, selon le principe « Un binage vaut deux arrosages ».
- La surface inter-rang reste sèche pendant l'été pour limiter la levée des adventices.
- Fin Août : apport de 300 kg/ ha de « 10-0-0 » pour favoriser la reprise au printemps.
- Septembre : Binage + Piochage à la main.

Sarriette :

- Mars/Avril : apport de 400 kg/ha de « 10-0-0 » suivi de binage + piochage à la main.
- **Juillet : récolte** suivi de Séchage/ Battage. Une seule coupe annuelle.
- **Pas de nouvelle fertilisation.**
- Si déficit de pluie : irrigation de 40 mm pendant l'été.
- Un binage est effectué après la récolte.

Origan :

- Mars/Avril : apport de 400 kg/ha de « 10-0-0 » suivi de binage + piochage à la main.
- **Première coupe en Juin.**
- Séchage/ Battage en Juin.
- Immédiatement après récolte : apport de 300 kg/ha de « 10-0-0 » suivi de binage + piochage.
- Irrigation renforcée de Juillet au 15 Août.
- Seconde coupe : fin Août/ Début Septembre.
- Suivi de Binage + piochage.



David Galland et la batteuse spécifique aux plantes aromatiques

Les investissements

Tableau 1 Caractéristiques du matériel de production et valeur d'achat

Tractions	<u>2 tracteurs 80 Cv de 2006 et 50 Cv de 1995</u>	45 + 15 k€	Neuf + Occasion
Travail du sol	<u>Charrue non stop 3 socs</u> <u>Vibroculteur</u> <u>Herse Rotative + Semoir</u>	4 000 € 1 500 € 3 000 €	Amortie Amorti Amortie
Plantation	Planteuse super Prefer	1 000 €	Amortie
Irrigation	2,5 ha de couverture intégrale	4 500 €	Amortie
Désherbage	Bineuse Super Prefer <u>Broyeur à herbe</u> Griffon adapté	1 500 € 1000 € 500 €	Amortie Amorti Amorti
Fertilisation	<u>Distributeur d'engrais</u> Epandeur fumier	500 € En CUMA	Amorti
Récolte	Récolteuse spécifique à PA	3000 €	Amortie
Battage	Batteuse spécifique à PA + Transformation	1 500 €	Amortie
Séchage	2 Cases sur caillebotis autoconstruites 20 + 30 m ² Ventilation /Réchauffeur à gasoil	3 500 € 5 000 €	Amorties Amortis

Légende :

Matériel: Outils servant aux autres ateliers de l'exploitation.

Commentaires :

David Galland a acheté la majorité du matériel d'occasion et l'a adapté en auto-construction. Le prix annoncé prend en compte les heures de main d'œuvre à ces réalisations.

Principales difficultés rencontrées et critères de réussite

La **principale difficulté** liée à la production de plantes aromatiques est incontestablement la gestion des adventices. Il est impératif de ne pas prendre de retard pour ne pas se laisser dépasser par leur gestion. A noter qu'il est difficile de recruter du personnel pour effectuer les tâches comme le désherbage manuel.

Un autre point souligné par David Galland concerne la notion d'avance financière sur culture. Il faut une année et demi pour commencer à dégager un revenu entre l'implantation et la première récolte.

Concernant les difficultés liées à la conversion à l'agriculture biologique, David Galland rappelle que durant cette période les plantes continuent d'être vendues au prix du conventionnel, tout en présentant toutes les contraintes et charges de gestion des cultures en Bio.

Critères de réussite

Pour mener à bien un atelier plantes aromatiques, David Galland estime qu'il est primordial de correctement respecter le calendrier des opérations d'entretien, de fertilisation et d'irrigation.

Un autre point déterminant est par ailleurs la connaissance et le respect du stade optimal de récolte afin d'obtenir un bon produit en terme d'huiles essentielles, de couleur et de tenue.

Contacts de la Filière PPAM BIO :

CPPARM

Aurélie Gommé – Thomas Lejay
Les Quintrands – Route de Volx 04100 Manosque
Tél : 04 92 72 47 62 / Fax : 04 92 72 72 09
Aurelie.gomme@cpparm.org
Thomas.lejay@cpparm.org
www.cpparm.org

Chambre d'Agriculture 26

Pierre-Yves Mathonnet
Ferme Ardema – Aumage 26560 Mevouillon
Tél : 04 75 26 27 51
pymathonnet@drome.chambagri.fr

CRIEPPAM

Eric Chaisse
Les Quintrands – Route de Volx 04100 Manosque
Tél : 04 92 87 70 52/ Fax : 04 92 72 72 09
eric.chaisse@crieppam.fr
www.crieppam.fr

ITEIPMAI

Philippe Gallois, Laurent Couston
Domaine de la Vesc 26740 Montboucher-sur-Jabron
Tél : 04 75 91 81 46
philippe.gallois@iteipmai.fr
laurent.couston@iteipmai.fr
www.iteipmai.fr

FranceAgriMer

Viviane Cataldo
BP 8 – 04130 Volx
Tél : 04 92 79 34 46/ Fax : 04 92 79 33 22
viviane.cataldo@franceagrimer.fr
www.franceagrimer.fr